



16.04.2026 - 07:30 Uhr

Retour des beaux jours : comment rouler en toute sécurité



Vernier/Ostermundigen, le 16 avril 2026 (ots)-

Avec le retour des beaux jours, les Suisses et les Suissesses reprennent la route, que ce soit en voiture, en camping-car ou à deux-roues. Cette période de transition, marquée par des températures plus douces, nécessite toutefois quelques précautions. Le TCS rappelle les gestes essentiels pour préparer son véhicule et circuler en toute sécurité.

Qu'elle ait été utilisée durant la saison froide ou immobilisée, la voiture mérite une remise à niveau. Un nettoyage complet, intérieur comme extérieur, est recommandé. Une attention particulière doit être portée aux vitres et aux rétroviseurs afin de garantir une visibilité optimale. Les résidus de sel accumulés sur la carrosserie et les soubassements doivent être éliminés, de préférence dans une station de lavage adaptée. Le nettoyage du moteur, en revanche, doit être confié à un professionnel afin d'éviter tout dommage aux composants électriques. Un contrôle de printemps est également recommandé afin de vérifier les éléments essentiels à la sécurité.

C'est aussi le moment de retirer les équipements hivernaux, dont le poids influence la consommation de carburant et le comportement du véhicule. Le passage aux pneus d'été est conseillé : ils doivent être en bon état, adaptés à l'usage et présenter un profil minimum de 3 mm. Le TCS recommande de procéder à ce changement en avril et de conserver ces pneus jusqu'en octobre. Dans les régions de Préalpes et de montagne, il peut toutefois être prudent d'attendre quelques jours supplémentaires en raison du risque de neige jusqu'à fin avril.

Moto : reprendre la route en toute confiance

Avant la première sortie, une vérification complète de la moto s'impose. Il faut notamment contrôler l'absence de fuite d'huile, ainsi que le bon fonctionnement de l'éclairage, des clignotants et des autres éléments de sécurité. En cas de doute, un contrôle par un spécialiste est recommandé.

L'équipement du motard est tout aussi crucial. Bottes, gants, protections pour les genoux, les épaules et les coudes, ainsi qu'une protection dorsale sont indispensables. Pour améliorer la visibilité, il est conseillé de privilégier des vêtements clairs ou dotés d'éléments réfléchissants. Enfin, le casque doit répondre à la norme ECE 22-05 ou ECE 22-06, être en bon état et être remplacé tous les cinq ans ou après un choc.

Vélo : entretien et visibilité au premier plan

Après une période d'inactivité, le vélo nécessite lui aussi un entretien. Un nettoyage à l'eau avec une éponge et une brosse est recommandé, en évitant les jets à haute pression qui peuvent endommager les roulements. Pour les salissures tenaces, un produit adapté peut être utilisé. Il est important de lubrifier la chaîne, les articulations du dérailleur, le système de changement de vitesses, les paliers du pédalier, les leviers de freins et la suspension de selle, en veillant à ne pas contaminer les freins avec de la graisse. Les pneus doivent être regonflés selon les

indications du fabricant, et l'éclairage ainsi que les freins doivent fonctionner parfaitement.

Pour les vélos électriques, la batterie - stockée séparément dans un endroit sec - doit être contrôlée. Si elle n'a pas été maintenue entre 50 et 70 %, il convient de la recharger jusqu'à ce niveau.

En Suisse, le casque est obligatoire uniquement pour les vélos électriques rapides, mais le TCS en recommande l'usage pour tous les cyclistes. Celui-ci doit être conforme à la norme EN 1078 et remplacé tous les cinq ans ou après un choc. Là aussi, des vêtements clairs ou réfléchissants améliorent la visibilité.

Camping-car : anticiper ses besoins

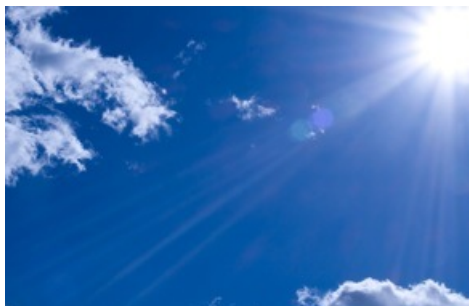
Avant de reprendre la route, un contrôle technique du camping-car est indispensable. Il convient de vérifier le niveau d'huile, la batterie et la pression des pneus, ainsi que l'état des freins, du liquide de frein et du liquide de refroidissement. L'éclairage doit également être contrôlé. Les installations d'eau et de gaz doivent être inspectées, et il est essentiel de s'assurer que tous les documents obligatoires sont à bord. Enfin, tirer les enseignements de la saison précédente permet d'anticiper les besoins et d'éviter les mauvaises surprises, pour démarrer la nouvelle saison de camping en toute sérénité.

Contact:

Jordan Girod, porte-parole du TCS

Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | jordan.girod@tcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100939539> abgerufen werden.